

DOSSIER DE CANDIDATURE

2020/2021

Appel à projets

« Jumelages-résidences d'artistes ou de journalistes »

Partenaire artistique / journaliste (personne morale) : Charlotte Brancourt pour la Compagnie « Les Libellules ambulantes »

Établissement scolaire : école TERRE ADELIE, Condé en Normandie

Partenaire(s) associé(e) à l'action : Médiathèque de Condé en Normandie – Mairie de Condé en Normandie

Intitulé exact du projet : Le théâtre des coulisses à la scène

Montant de la subvention DRAC demandée : 5000€

ÉCOLE	X	COLLÈGE		LYCÉE		LYCÉE AGRICOLE	
MFR		FORMATION - CFA		ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			

Le dossier est **transmis par le partenaire artistique**, il est rempli en co-construction avec l'établissement partenaire. L'ensemble des rubriques doit être renseigné. Aucun document annexe ne sera examiné, sauf les CV des artistes. Ce dossier est à envoyer sous format pdf et la page comportant les signatures scannées dans un même courriel (**voir la dernière page du cahier des charges**), en mentionnant dans le titre du message : Jumelages EAC avec le nom du partenaire artistique qui portera le projet avant le :

2 avril 2020, délai de rigueur

Un accusé de réception sera envoyé au porteur de projet. Sans nouvelle de cet accusé de réception dans les **quinze jours** après la date de clôture, veuillez prendre contact avec Sébastien PICAULT, DRAC Normandie.

L'envoi de ce dossier de présentation ne garantit pas l'octroi d'une subvention, qui sera attribuée après examen par un jury comprenant des représentants de la DRAC Normandie, des Rectorats de Caen et de Rouen, des DSDEN, de la DRAAF, des Départements de la ComUE et de personnes qualifiées.

1

Présentation du porteur

1-1 Présentation du partenaire artistique ou du journaliste

<p>Le partenaire artistique ou journaliste est une personne morale engagée dans des projets culturels en Normandie.</p> <p>Il est reconnu pour son travail de création, diffusion, médiation artistiques et culturelles, ou de valorisation du patrimoine ou pour son travail de journaliste (carte de presse) et d'éducation à l'image et à l'information.</p> <p>Il est soutenu à ce titre, ponctuellement ou régulièrement, par le Ministère de la Culture.</p> <p>Il développe un projet éducatif et culturel dans lequel ce projet trouve sa place.</p>	<p>Indiquez le nom complet de la structure et son sigle : Les Libellules ambulantes</p> <p>Indiquez la catégorie de structure de laquelle elle relève : Association</p> <p>Identité du responsable de la structure :</p> <p>Nom : Brancourt</p> <p>Prénom : Juliette</p> <p>Raison sociale :</p>
--	--

Adresse complète de la structure : 165 Route de St Laurent	
CP : 14570	Ville : Le Vey
Adresse courriel : charlotte.brancourt@gmail.com	
Site internet :	
SIRET (obligatoire) :75161621000025	
Numéro de la licence entrepreneur du spectacle : L-D-19-11-30	
Date de validité de la licence : 3 ans	

1-2 Présentation de l'établissement scolaire / du CFA / OF / Composante de l'Université partenaire ⁽¹⁾

Nom et coordonnées de l'établissement scolaire (principal) :	
EPPU TERRE ADELIE, 83 Rue Saint Martin, 14 110 CONDE EN NORMANDIE	
Nom de l'intercommunalité de rattachement :	
INTERCOMMUNALITÉ DE LA VIRE AU NOIREAU	
Etablissement scolaire en QPV : <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (rayer la mention inutile)	
Identification de la personne référente en charge du dossier :	
Coralie Lepeltier	
Adresse courriel :	ce.0141023l@ac-caen.fr

L'établissement/le projet relève-t-il d'une de ces 3 situations :

Zone rurale isolée		REP et REP+		Cycle 3	x
--------------------	--	-------------	--	---------	---

⁽¹⁾ Le partenaire est nécessairement une école, un établissement d'enseignement situé en Normandie, engagé dans un partenariat avec un partenaire artistique. Les actions s'inscrivent dans le cadre du volet culturel du projet d'école.

1-3 Autre établissement partenaire du projet – partenaire artistique, écoles ou tout autre établissement scolaire (facultatif) ⁽²⁾

NOM :	
COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT :	
NOM DU DIRECTEUR :	

L'établissement/le projet relève-t-il d'une de ces 3 situations :

Zone rurale isolée		REP et REP+		Cycle 3	
--------------------	--	-------------	--	---------	--

⁽²⁾ Une école peut être associée au projet (dans le cadre d'une liaison 3e cycle) pour les collèges ou tout autre établissement scolaire ou partenaire artistique permettant de développer le projet dans sa cohérence.

1-4 Pour le premier degré uniquement:

Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription (obligatoire) :		
Nom : Mme Catherine Hardy	Date :	Signature :
Conseiller pédagogique en charge dossier (Nom et spécialité) :		
Nom : M Gallo Pierre		
Specialité : Conseiller pédagogique départemental arts		

Présentation de la commune partenaire⁽³⁾

NOM et COORDONNÉES DE LA COMMUNE :	
MAIRIE DE CONDE EN NORMANDIE Place de l'Hôtel de Ville Condé sur Noireau 14 110 CONDE EN NORMANDIE 02 31 59 15 50	
IDENTIFICATION DE LA PERSONNE RÉFÉRENTE EN CHARGE DU DOSSIER :	
MME Bouillard Nathalie, élue chargée de la culture	
ADRESSE COURRIEL :	Nathalie.bouillard@laposte.net

(3) dans le cadre d'un projet ayant un prolongement dans le cadre péri-éducatif

2

Présentation de l'action

Personne responsable de l'action (partenaire artistique / journaliste) :

Nom : Brancourt	Prénom : Charlotte
Fonction : Directrice artistique	
Téléphone : 0650175544	Courriel : charlotte.brancourt@gmail.com

Présentation de l'action :

Objectifs de l'action (synthèse en 6 lignes) :

- Découvrir et comprendre le travail et la démarche créatrice d'une équipe artistique par une approche sensible.
- Encourager les pratiques artistiques et culturelles par une mise en situation créative et par une approche active du spectateur sur le temps scolaire.
- Favoriser les échanges des connaissances et des pratiques entre les différents acteurs.
- Inciter à la fréquentation des lieux de diffusion artistique et patrimoniaux du territoire.

A quel(s) besoin(s) répond-elle ?

Favoriser un meilleur accès aux pratiques artistiques et à la culture sur le territoire : public de l'école très éloigné de la Culture.

Favoriser la prise de parole en public, l'écoute, la concentration et la confiance en soi : (langage, éloquence, aisance et présence physique)

Les élèves de l'école ont un déficit de vocabulaire et de syntaxe, des difficultés à s'exprimer et à communiquer et donc à se comprendre. Les prises de paroles sont rares et pauvres. Ils éprouvent des difficultés à accepter le regard d'autrui, ceci est aussi souvent dû à un manque de confiance en soi, à de la timidité, à la peur du regard de l'autre...

Les élèves ont des difficultés de concentration.

Favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap (ULIS) et à besoins éducatifs particuliers (BEP) en abordant le thème de la différence : l'école accueille un public en situation de handicap, mais aussi des élèves à BEP, il est important d'apprendre aux élèves la sociabilité, le respect de l'autre, l'empathie, la coopération, la tolérance...

Qui a identifié ces besoins (l'association, les usagers, etc.) ?

L'équipe enseignante

Description conjointe du projet (problématique, contenu, méthode) :

- **Sensibilisation par rapport au thème**

En début d'année, les élèves assisteront à une représentation de la pièce *Bleu de bleu* de Jean Doutré, mise en scène et interprétée par la compagnie « Les libellules ambulantes ». Ce premier temps fort permettra de présenter aux élèves le thème, fil conducteur de ce projet à savoir la tolérance à la différence. Il sera également l'occasion de présenter cet art peu connu des élèves qu'est le théâtre.

Entre novembre et mars, les élèves seront sensibilisés à cet art vivant en assistant à plusieurs pièces jouées au Forum de Flers.

- **Mise en histoire**

Parallèlement, un travail de lecture d'œuvres littéraires axées sur le thème de la différence seront étudiées en classe ainsi qu'un corpus de textes théâtraux. Chaque classe choisira un texte à mettre en scène.

Un travail de réécriture devra alors être mené pour adapter ce texte au théâtre. Le travail de dictée hebdomadaire pourra également se faire sur la base des textes étudiés.

- **Théâtralisation, mise en texte**

En dernière période scolaire, l'intervention auprès des élèves de comédiens et metteurs en scène de la compagnie « Les libellules ambulantes » permettront aux élèves de s'essayer eux-mêmes à cette nouvelle forme artistique. Lors de ces séances, les élèves apprendront par des jeux d'expressions corporelles et de mise en voix à interpréter un texte dans une création collective.

En résonance avec le thème de la sensibilisation à la différence, ils apprendront à regarder les performances de leurs camarades avec bienveillance et à être eux-mêmes exposés aux regards des autres dans ce nouvel apprentissage. Ils apprendront la manière de s'adresser à un public.

En parallèle de ces « ateliers théâtre », la compagnie tiendra une résidence de 15 jours au sein même de l'école. Lors de cette résidence, les comédiens travailleront à faire évoluer la pièce Bleu de bleu présentée en début d'année, notamment en y ajoutant des éléments musicaux et sonores. Les élèves assisteront donc à des séances de création artistique ayant pour objectif de faire évoluer un spectacle existant.

- **Représentation**

Enfin, des représentations du travail mené par les élèves et par la compagnie seront organisées : les élèves joueront leur pièce devant les autres classes de l'école ainsi que devant leurs familles. La compagnie jouera la nouvelle version de leur pièce devant les classes ayant participé à ce projet.

Public bénéficiaire :

L'action ne doit pas s'adresser prioritairement aux élèves des classes à horaires aménagés ou suivant un enseignement artistique de spécialité ou facultatif.

Classes et nombre d'élèves directement impliqués dans l'action (minimum de 3 classes directement impliquées dans l'action sauf contraintes liées à la structure pédagogique de l'établissement scolaire)	dont milieu prioritaire :
3 classes dont 12 élèves d'ULIS inclus dans les classes soit au total environ 80 élèves (à affiner après la rentrée en fonction du nombre d'inscrits)	Quartier en quintile 1, hors REP (fléché comme zone défavorisée et bénéficiant des dispositifs 100% réussite CP, petit déjeuner à l'école...)
Nombre d'élèves en supplément du nombre d'élèves précité directement impliqués dans l'action périscolaire	de quelle manière ?
185 élèves des autres classes	Représentation finale + accès à une répétition
Nombre de jeunes touchés indirectement :	de quelle manière ?
Nombre autre public (familles, habitants, etc.) :	de quelle manière ?
80 Familles (jauge de 350 personnes au Royal) EHPAD de Condé sur Noireau Habitants de Condé en Normandie	Représentation finale Représentation et/ou accès à une répétition Exposition à la médiathèque des photos, ébauches de textes, diffusion de vidéos

CALENDRIER PREVISIONNEL

(année scolaire 2020/2021)

Action(s) prévue(s)	Période(s) de réalisation(s) prévue(s)		
	Du (Mois)	Au (Mois)	(Année)
Inducteur : spectacle « Bleu de bleu » à la médiathèque	novembre	décembre	2020
Fréquentation de salle : 1er Spectacle de la Scène Nationale (Flers) + exploitation du spectacle en classe	À définir en fonction de la programmation de la scène nationale janvier à mars		2021
Étude de textes sur le thème de la différence	4 janvier	19 février	2021
Ecriture ou réécriture de textes sous forme théâtrale + travail des textes par l'artiste en relation avec les enseignants	8 mars	24 avril	2021
Ateliers théâtre (18h/classe soit 54h) Travail du corps, de la respiration, de l'élocution Mise en voix des textes Mise en scène	10 mai	4 juin	2021
Résidence artistique (12hx2 artistes) Travail de la mise en musique du spectacle « Bleu de bleu »	10 mai	4 juin	2021
Fréquentation de salle : 2ème Spectacle de la Scène Nationale (Flers) + exploitation du spectacle	À définir en fonction de la programmation de la scène nationale avril à juin		2021
Répétition sur la scène du Royal (6h)	10 et 11 juin		2021
Restitution au Royal en juin	Date prévisionnelle : 11 juin en fonction de la disponibilité de la salle		2021
Spectacle « Bleu de Bleu » retravaillé pendant la Résidence (à la médiathèque)	juin		2021
Exposition des travaux à la médiathèque : photos, ébauches de textes, diffusion d'extraits vidéos, travail artistique en lien avec le projet	Juin	juillet	2021

Volume horaire et nombre d'interventions artistiques :

20h/classe soit 60h d'intervention artistique découpées comme suit :

- 18h d'ateliers auprès des élèves
- 6h de répétition sur la scène du Royal à Condé sur Noireau

12h de résidence d'artiste à deux artistes (soit 24h) en plus des heures d'intervention : soit 2 jours

Renseignements sur l'équipe concernée par ce partenariat

Enseignants / porteurs principaux (avec niveaux de classe) :

Leseigneurs Magali : CM2
Lepoittevin Célia : CM2
Thomas Vanessa : CM1
Demailly Anne-Sophie : ULIS
Lepeltier Coralie : Directrice

Autres enseignants/formateurs concernés (avec disciplines) :

Intervenants culturels et artistiques (Nom et rôle dans le projet) :

Brancourt Charlotte :

Travail en collaboration avec les enseignants à la mise en place des ateliers théâtre et de la représentation finale – placer les enseignants dans un rôle actif pour favoriser la montée en compétence de ceux-ci
Interventions auprès des élèves dans les ateliers théâtre
Conception/réécriture des textes et mise en scène

Directrice du spectacle « Bleu de Bleu » et comédienne
Démonstration d'un processus de création lors de la résidence : retravail de l'aspect musical du spectacle

Elodie Debosmelet :

Comédienne dans le spectacle « Bleu de Bleu »
Démonstration d'un processus de création lors de la résidence : retravail de l'aspect musical du spectacle

Joindre les cv des artistes ou journalistes) :

Intervenants de la commune dans le cadre d'un projet ayant un prolongement péri-éducatif

POUR LE PARTENAIRE ARTISTIQUE / JOURNALISTE :

Merci de cocher **une seule case** pour la thématique principale :

PATRIMOINE ET ARTS DE L'ESPACE		ARTS DU SPECTACLE VIVANT	
	Monuments historiques	X	Théâtre
	Archéologie		Musique
	Musées		Danse
	Architecture et urbanisme		Arts du cirque
	Arts des jardins et du paysage		Arts de la rue
	Arts du quotidien : design, métiers d'art...		Mime, marionnettes
ARTS DU SON ET DU VISUEL		ARTS DU LANGAGE	
	Arts plastiques : peinture, sculpture, dessin, photographie, illustration, bande dessinée, arts graphiques, arts sonores		Littérature écrite et orale : roman, nouvelle, conte, poésie, théâtre, essai...
	Arts numériques		Médias : presse écrite, radio et audiovisuelle
	Cinéma, audiovisuel, vidéo, cinéma d'animation		

Autres

thématiques :

Note d'intention artistique / journalistique :

Le spectacle « Bleu de Bleu » traite de la différence et de l'embrigadement.

Le projet consiste à reprendre ces thèmes afin de créer une réflexion autour et d'emmener l'enfant dans un processus de création : de l'écriture à la restitution, comment partir d'un texte et de l'envie d'aborder un thème, pour s'approprier les mots et les faire entendre à un public via le corps, la mise en scène et le jeu de comédien.

Quelle sera la dimension numérique du projet ?

Captation vidéo des répétitions et du spectacle dans le respect du droit à l'image et proposition du film aux familles + extraits vidéos sur les sites web de l'école et de la Commune

Restitutions : captations sonore ou vidéo, Web doc, applications smartphones, vidéos en ligne, installations interactives, prototype 3D... :

POUR L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PARTENAIRE :

Quelles sont les modalités pédagogiques de mise en œuvre du projet ?

Projet massé sur un temps court d'environ 20h par classe. 20Hx3=60h (1h30/jour)

Fréquenter, Rencontrer :

Dès le début de l'année scolaires, les classes participant au projet iront assister à plusieurs spectacles dont la 1^{ère} représentation Bleu de Bleu, puis au moins deux autres en fonction de la programmation de la scène nationale à Flers.

Les enfants assisteront à un processus de création sur le temps de résidence sur des temps donnés.

Connaître :

Ils découvriront différents métiers du spectacle, notamment acteur, metteur en scène, costumier ou marionnettiste (etc) ainsi que le vocabulaire relatif au théâtre (côté cour, côté jardin, scène, coulisses, etc).

Des compétences du domaine 2 méthodes et outils pour apprendre seront mobilisées grâce à l'organisation d'activités en groupe.

- coopérer et réaliser des projets : définir et respecter une organisation, un partage des tâches

Des compétences du domaine 1 les langages pour penser et communiquer (comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ; comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps)

Seront travaillées à travers la lecture d'œuvres littéraires axées sur le thème de la différence, la pratique théâtrale, l'écriture de textes, la mise en voix des textes produits ou choisis, avec l'aide de comédiens et metteurs en scène de la compagnie « Les libellules ambulantes » :

- Lecture et compréhension de l'écrit : lire, comprendre et interpréter un texte littéraire et réagir à sa lecture ; comprendre les caractéristiques et spécificités des genres littéraires
- Ecriture : produire des écrits variés en s'appropriant les différentes dimensions de l'activité d'écriture, prendre en compte les normes de l'écrit
- Culture littéraire et artistique : découverte d'œuvres et de textes variés

Contenus en littérature :

- réseau littéraire sur le thème de la différence : Le vilain petit canard, d'Andersen ; Le rap des rats, de Besnier ; La mélodie des tuyaux, de Lacombe ; le jour où j'ai raté le bus, de Luciani ; *Le Guignol du fond de la cour* René Pillot, Serge Bloch (ill.) ; *Le jour où j'ai raté le bus*, Jean-Luc Luciani ; *Soirée pyjama*, Jacqueline Wilson, Nick Sharratt (ill.) ; *Fleur de neige*, Régine Joséphine, Arnaud Hug (ill.)
- 100 albums de jeunesse sur le vivre ensemble. Mange-moi, la mélodie des tuyaux....
- Allégories présentes dans les œuvres (Narcisse, la dévoreuse de temps...)
- Revisiter des contes (invention du début ou de la fin de l'histoire).

Des compétences du domaine 3 la formation de la personne et du citoyen seront abordées grâce à des activités en EMC avec une sensibilisation sur les thèmes abordés dans le spectacle (la différence, l'embrigadement, l'écologie) et la mise en place de débats philosophiques autour de ces thèmes.

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie
- Se sentir membre d'une collectivité
- Respecter autrui et accepter les différences : respecter les autres dans leur diversité
- Penser par soi-même et avec les autres : prendre part à une discussion, un débat, un dialogue, prendre la parole devant les autres, écouter, formuler et apprendre à justifier un point de vue
- S'engager dans la réalisation d'un projet collectif, savoir participer et prendre sa place dans un groupe, coopérer

Activités en EMC avec une sensibilisation sur les thèmes abordés dans le spectacle : la différence, l'embrigadement, l'écologie. Mise en place de débats philosophiques autour de ces thèmes.

Pratiquer :

Les élèves pratiqueront l'activité théâtrale dans toutes ses dimensions lors des séances avec l'intervenant.: de l'écriture ou la réécriture, à mise en scène et l'expression orale et corporelle.

Comment ce projet mobilise l'ensemble de l'école/établissement et au-delà ? Comment s'inscrit-il dans le projet d'école/établissement et dans la mise en œuvre du PEAC de l'élève ?

Ce projet s'inscrit dans le projet d'école par les 3 actions suivantes :

- **Outil de liaison ULIS :**

Favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap et leur sentiment d'appartenance à leur classe de référence

Sensibiliser à la différence et au handicap tous les élèves de l'école (thème du projet)

- **Amélioration de la vie scolaire (relation école/famille, partenariats...)**

Permettre aux parents de s'engager dans la vie de l'école et la scolarité de leur enfant (représentation théâtrale)

- **Suivi du PEAC :**

Mettre en œuvre le PEAC afin de s'assurer que tous les domaines artistiques ont été travaillés durant la scolarité primaire (Classeur de suivi qui réunit tous les parcours culturels effectués de la maternelle au CM2) – Favoriser les parcours culturels permettant de travailler toutes les modalités (rencontres, pratiques, connaissances)

L'ensemble des élèves de l'école et des familles sera informé du projet tout au long de son déroulement par sa présentation au Conseil d'école en juin 2020, des informations sur le site internet au fur et à mesure du déroulement du projet, des articles dans la presse locale.

L'ensemble des élèves de l'école assistera à une représentation du spectacle des élèves participant au projet. Cette représentation sera également ouverte aux résidents de l'EHPAD, partenaire régulier de l'école dans de nombreux projets.

POUR LA COLLECTIVITE PARTENAIRE (pour le premier degré UNIQUEMENT) :

Quelles sont les modalités spécifiques mises en place durant le temps périscolaire ?

DETAIL DES DEPENSES POUR LES FRAIS ARTISTIQUES

Rémunération d'artistes, journalistes et professionnels de la culture pour les temps d'action culturelle	3600€ d'interventions 1400€ de résidence d'artiste (12h à 2)
Taux horaire (Taux horaire indicatif pour les journalistes / artistes professionnels : 60 € brut minimum) :	60€ / heure
Frais de matériel	€
Coût de diffusion artistique (spectacle, exposition...)	2 représentations de Bleu de Bleu pour 80 élèves €
Frais de mission (déplacements / hébergement) :	€

Tableau Global budgétaire

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Les structures soutenues au titre du fonctionnement par la DRAC de Normandie ne peuvent pas bénéficier de subvention au titre de l'expertise et de suivi du projet. Pour les autres structures, cette VALORISATION ne pourra être prise en compte dans le calcul du total éligible que pour 10%.

CHARGES Montant CHARGES DIRECTES		PRODUITS Montant RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats de marchandises, prestations de services Achats matières et fournitures	100€	70 – Vente de produits finis, Prestations de services	
Autres fournitures		74- Subventions	
61 - Services extérieurs Locations - Entretien et réparation - Assurance	800€	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	5000€
		DRAC : 5000€	
		EDUCATION NATIONALE :	
		DRAAF :	
Documentation		Région(s) :	
62 - Autres services extérieurs Rémunérations intermédiaires et honoraires) :		Département(s) dont CRED pour le Seine-Maritime :	
Publicité, publication - déplacements, missions :		EPCI	
Services bancaires, autres		Intercommunalité(s) :	
		Commune(s) : 500€ + prêt salle 800€	1300€
63 - Impôts et taxes Impôts et taxes sur rémunération, :		Organismes sociaux (détailler) :	
Autres impôts et taxes		Fonds européens :	
64 - Charges de personnel Rémunération des personnels :	5800€	Etablissement scolaire : Coopérative scolaire	200€
Charges sociales :			
Autres charges de personnel :		Autres établissements publics :	
		Aides privées / Association des parents d'élèves	200€
TOTAL DES CHARGES	6700€	TOTAL DES PRODUITS	6700€

VALORISATION DES CHARGES INDIRECTES AFFECTEES A L'ACTION

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

86- Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	

La subvention demandée à la DRAC 5000 € représente 75% du total des produits (montant attribué/total des produits) x 100.

RIB À FOURNIR (OBLIGATOIRE)

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé au moment du paiement si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. Le bilan devra faire figurer la réalité des montants reçus.

Déclaration sur l'honneur

Code pénal - articles 441-6 et 441-7 - Livre IV : délits contre l'État

Partenaire artistique

Je soussigné(e),		Mme		M.	
Prénom : Charlotte		Nom : Brancourt			
Président(e)		Directeur(trice)			
certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires				SIGNATURE DU/DE LA PRÉSIDENT(E) / DIRECTEUR(TRICE) OBLIGATOIRE APPOSER LE CACHET ICI ▲	
m'engage à mettre en place le projet ici détaillé dans le respect du cahier des charges de l'appel à projets 2020/2021					
m'engage, en cas d'avis favorable, à indiquer la mention « jumelages résidences d'artistes en éducation artistique, culturelle et numérique » avec l'ensemble des partenaires, conformément à la charte graphique disponible en ligne sur les sites de la DRAC.					
m'engage, en cas d'avis favorable, à informer les partenaires de l'avancée du projet.					
certifie que l'association / structure est régulièrement déclarée et inscrite dans le cadre réglementaire en vigueur dans la discipline artistique concernée.		certifie que l'association/structure est en règle de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales et des cotisations et paiements correspondants			

Établissement scolaire / d'enseignement agricole / de formation / composante de l'université

Je soussigné(e),		Mme		M.	
Prénom : Coralie		Nom : LEPELTIER			
Directeur(trice) de l'établissement EPPU TERRE ADELIE Précisez le nom complet de l'établissement et son numéro (RNE) : 0141023L					
certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires				SIGNATURE DU/DE LA PRÉSIDENT(E) / DIRECTEUR(TRICE) OBLIGATOIRE APPOSER LE CACHET ICI ▲	
m'engage à mettre en place le projet ici détaillé dans le respect du cahier des charges de l'appel à projets 2020/2021					
m'engage, en cas d'avis favorable, à indiquer la mention « jumelages résidences d'artistes en éducation artistique, culturelle et numérique » avec l'ensemble des partenaires, conformément à la charte graphique disponible en ligne sur les sites de la DRAC.					
m'engage en cas d'avis favorable, à informer les partenaires de l'avancée du projet.					
m'engage à fournir, le PV du conseil d'établissement validant le projet présenté					

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

ANNEXE 1

FICHE BILAN JUMELAGES-RESIDENCES

(année 2019/2020)

(à retourner impérativement aux partenaires financiers à la fin de l'action ou bilan étape à joindre si demande de renouvellement de l'action)

TITRE DU PROJET :
+ visuel

PORTEURS DU PROJET

Partenaire artistique / journaliste :
Nom / Adresse / site internet / contacts

Etablissement scolaire partenaire :

Autres établissements partenaires (éventuel) :
Commune dans le cadre d'un projet ayant un prolongement péri éducatif

PUBLICS

Effectif / Ages :

Public scolaire :

Nombre de classes impliquées directement :

Détail des classes impliquées (niveau de classes, nombre de classe/niveau et effectifs par niveau) :

Nombre de jeunes du peri- scolaire impliqués :

Nombre de jeunes concernés indirectement :
de quelle manière ? :

Autre public sensibilisé (familles, territoire...) :
de quelle manière ? :

CONTENU DU PROJET

Contexte et résumé du projet :

Objectifs artistique et pédagogique :

Étapes clefs de réalisation des actions :

Production réalisée :

Interventions artistiques / journalistes :

Nom des intervenants / discipline :

Volume horaire et nombre d'interventions :

EVALUATION QUALITATIVE

(RAPPEL DES INDICATEURS CHOISIS ET OBSERVATION DE CES INDICATEURS)

Indicateur 1 :
Commentaire :

Indicateur2 :
Commentaire :

Indicateur 3 :
Commentaire :

POINTS POSITIFS :

DIFFICULTES :

PARTENAIRES MOBILISES (PUBLICS, ASSOCIATIFS, ETC)

RESSOURCES MOBILISEES (HUMAINES, MATERIELLES, DOCUMENTAIRES, LOGICIELLES, FINANCIERES...)

TRACES ECRITES, VISUELLES, SONORES (textes, photos, vidéos, blogs, lien internet, etc.)

libres de droit / crédits photos :

Exemple d'un témoignage (par un participant, intervenant, partenaire artistique, établissement, etc.)

Autorisation de publication signée de la part du partenaire artistique et du responsable d'établissement des documents écrits et visuels transmis.

Merci de renvoyer signée l'autorisation de publication (voir ci-dessous) afin de permettre aux partenaires d'utiliser vos documents pour la promotion du dispositif des jumelages-résidences d'artistes en éducation artistique, culturelle et numérique et la création de ressources partagées gratuites en éducation artistique et culturelle.

Autorisation de publication

